

VI. Division de liaison avec la défense

Etant donné la situation internationale, la Division a vu s'accroître sa tâche. Parmi les travaux les plus importants auxquels elle a collaboré au cours de l'année, on compte les suivants: établissement d'organismes et de plans aux termes du Traité de l'Atlantique-Nord; aide mutuelle aux signataires du Traité; participation du Canada aux mesures prises par les Nations Unies en Corée; plan de défense conjointe avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis; et arrangements réciproques avec les Etats-Unis concernant la fourniture de matériel de guerre.

En raison des rapports étroits qui existent entre la politique de défense et la politique étrangère, le Ministère prend part aux travaux d'un certain nombre des principaux organismes chargés de la mise au point et de l'exécution des décisions arrêtées par le Gouvernement en matière de défense. C'est à la Division de liaison avec la défense qu'incombe la tâche de préparer les réunions de ces divers organismes.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures fait partie du Comité du cabinet pour la défense. Le Sous-Secrétaire d'Etat assiste aux réunions de ce Comité, ainsi qu'à celles du Comité des chefs d'état-major qui est chargé d'étudier diverses questions de portée internationale. Il est également membre du Cadre interministériel de sécurité, du Cadre pour l'étude des aspects économiques de la défense, du Cadre consultatif de l'énergie atomique ainsi que du Comité consultatif du développement du Grand Nord. Le Service de renseignements interarmes des forces armées est présidé par un membre du Ministère. La Division de liaison avec la défense est aussi représentée aux réunions du Comité interarmes des plans militaires. Par l'entremise de cette Division, le Ministère se tient en relations étroites avec les divers services de renseignements et de plans militaires des forces armées, afin qu'il soit tenu pleinement compte du point de vue politique dans la préparation des mémoires destinés au Comité des chefs d'état-major.

Le fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, qui fait partie de la Commission permanente canado-américaine de défense et qui est secrétaire de la section canadienne de cet organisme, appartient au personnel de la Division de liaison.

Un autre fonctionnaire de la Division est secrétaire du Cadre consultatif de l'énergie atomique.

Le Ministère compte un représentant au sein du Comité de quatre membres affecté à la direction du Collège de la défense nationale. Un ou plusieurs de ses fonctionnaires suivent les cours de ce collège. Un fonctionnaire du Ministère a également suivi les derniers cours du Collège impérial de défense, à Londres.